



Bastia
CITÀ DI CULTURA

**Extrait du registre des délibérations du
Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 13 avril 2023**

Objet : Approbation de la première programmation du Contrat de Ville

Date de la convocation : 7 avril 2023

Date d'affichage de la convocation : 7 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 28

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Madame CARRIER Marie-Dominique ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur LINALE Serge ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur TIERI Paul à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;
Madame COLOMBANI Carulina à Madame PIPERI Linda ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame LACAVE Mattea ;
Madame TIMSIT Christelle à Madame MANGANO Angelina ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu la Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la Loi de finances pour 2019 ;

Vu le Décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains parmi lesquels les Quartiers sud et le Centre ancien ;

Vu la circulaire du premier ministre en date du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération ;

Vu la circulaire du ministre de la ville de la jeunesse et des sports et de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville en date du 15 octobre 2014 relative aux modalités de mise en œuvre des contrats de ville nouvelle génération ;

Vu l'Ordonnance n° 2020-391 en date du 1er avril 2020 et notamment l'article 4 ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2015-JUIL-01-18 en date du 28 juillet 2015 portant approbation du document cadre du contrat de Ville de l'agglomération de Bastia, signé par l'ensemble des partenaires le 6 novembre 2015 ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2019/DEC/01/06 en date du 17 décembre 2019 portant approbation de l'avenant au document cadre du contrat de ville de l'agglomération de Bastia ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 11 avril 2023 ;

Considérant le protocole d'engagements renforcés et réciproques établi, constituant un avenant au document-cadre du Contrat de Ville et permettant de prolonger le Contrat de Ville jusqu'au 31 décembre 2023 ;

Considérant que cet avenant, validé en comité de pilotage du 10 décembre 2019, par le conseil communautaire du 16 décembre 2019 et le conseil municipal du 17 décembre 2019, intègre les priorités mises en exergue dans l'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville réalisée en 2019 ;

Considérant que pour établir la programmation des actions pour l'année 2023, l'Etat, la Communauté d'agglomération de Bastia et la Ville de Bastia ont lancé un appel à projets en direction des habitants des quartiers prioritaires (Quartiers sud et Centre ancien) et de Saint Antoine / San Gaetanu organisé autour des 3 piliers suivants :

- Le pilier « cohésion sociale » : actions en faveur de l'éducation, la petite enfance, la culture, le sport, la santé, l'accès aux droits, le lien social, la prévention de la délinquance, la citoyenneté,...

- Le pilier « cadre de vie et renouvellement urbain » : actions en faveur de la mixité, de l'habitat, des déplacements, de l'accès aux équipements, de la gestion urbaine et sociale de proximité,...

- Le pilier « développement économique et emploi » : actions en faveur de la mobilité, du développement de modes de garde innovants, de l'insertion par l'économique...

Considérant que les projets devront prioritairement s'inscrire dans les 5 axes transversaux du contrat, que sont la jeunesse, les seniors, la citoyenneté, l'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention de toutes les discriminations.

Considérant que les projets proposés doivent impérativement concourir aux défis, orientations stratégiques et objectifs opérationnels priorisés dans l'avenant et exposés précisément dans les fiches « orientations stratégiques » annexées au règlement de l'appel à projets Contrat de Ville 2023 ;



Considérant l'appel à projets lancé le 18 novembre 2022 pour une remise des dossiers au plus tard le 25 février 2023 : 49 opérateurs ont déposé un dossier pour un total de 117 actions proposées ;

Considérant la réunion avec les partenaires pour recueillir en outre les avis des services de l'Etat et ceux de la CAB sur les dossiers reçus et admissibles ;

Considérant qu'à l'issue de cette première phase, il ressort que :

- certains projets nécessitent encore des compléments (précisions, bilans des actions menées en 2022, ...) ou doivent faire l'objet d'un arbitrage partenarial ;
- 75 actions répondent aux critères de sélection et aux exigences de l'appel à projets et peuvent faire l'objet d'une première programmation.

Considérant que la différence entre le coût d'action et les subventions demandées au titre de la politique de la ville varie selon les projets : Agence de services et de Paiement, CAF, CDC, fondations, recettes propres...

Considérant que d'autres programmations seront proposées ultérieurement.

Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle de GENTILI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1:

- **Approuve** les actions relatives à la 1ère programmation du Contrat de Ville 2023 suivantes :



PORTEUR DE PROJET	INTITULE DE L'ACTION	coût action	subvention demandée			Sbv allouée par la Ville
			ville	CAB	Etat	

PILIER COHESION SOCIALE**Accès aux droits**

Alpha	Espace d'accueil de proximité et de médiation	90 800	30 000	3 000	30 000	27 500
Avà Basta	Café social	27 829	3 000	1 000	3 000	2 500
CDAD	Point justice des Quartiers-Sud de Bastia	13 330	3 000		3 000	3 000
CIDFF	Vers un Citoyen (ne) autonome et informé	16 000	5 000	5 000	6 000	4 000
S. P. F.	Accueil renforcé	10 350	4 000		4 000	2 100

Culture et expression artistique

ABC DansE	Stages de danse pendant les vacances	5 500	1 500	1 000	1 500	1 000
ABC DansE	ateliers sensibilisat° spectacle vivant - seniors	3 900	1 500		1 000	1 000
ABC DansE	Ateliers parents enfants - découverte spectacle v	5 300	1 400		900	860
Alpha	De la parole aux images	8 970	4 000		4 000	3 000
Alpha	Parcours d'éveil et d'équilibre	14 300	3 000	3 000	5 000	1 400
ANT	Consolidation Web radio	25 130	1 600	1 600	3 200	1 600
CALMS	Opéra déconfiné	19 650	3 000	4 000	10 000	10 000
CCAS	Atelier chants corses	2 100	315		315	315
C. M. P.	Gaudin 2023	5 500	2 500		2 500	2 500
FALEP	Cultures Urbaines	8 773	3 924		3 924	3 000
Les Musicales	rencontres citoyennes/caminandu in Musica	29 200	10 000		6 000	7 000
Théâtre du commun	Atelier de lecture	25 300	3 000	3 000	15 000	1 000
Una Volta	Micro Folie	42 000	8 000		10 000	4 000
Una Volta	Sparte parole	19 585	7 000		7 000	7 000



la Fracture numérique

Alpha	Espace public numérique tous publics	42 400	19 000		19 000	14 000
FALEP	PAM	8 135	2 547		2 500	1 300
OPRA	Espace public numérique	29 640	3 330		3 500	2 250

Politique éducative hors PRE

Alpha	Les valeurs, les principes éducatifs	15 260	6 000		6 000	3 000
Alpha	CLAS	36 340	3 000		5 000	1 800
Alpha	ateliers sociaux linguistiques	9 930	4 500		4 500	3 400
CCAS	séjour ado	2 850	375		375	750
Greta de Haute-Corse	Atelier sociolinguistique	19 000		9 500	9 500	9 000
FALEP	Atelier Réapprentissage savoirs de base	6 264	3 132		3 132	3 100
OPRA	Ateliers sociaux linguistiques	35 615	10 000		6 000	9 760
OPRA	CLAS	29 095	4 705		6 400	4 000
P. E. P.	Séjours colonies de vacances - VV	13 050	5 500		5 500	2 500
REUSSIR	Favoriser la réussite scolaire et lutter contre l'échec scolaire	89 447	11 040		12 960	6 000
REUSSIR	Aides et soutien scolaire pendant les vacances scolaires.	40 260	10 500		14 500	4 500
S. P. F.	Soutien scolaire	2 850	1 425		1 425	750

Prévention et lutte contre la délinquance

LEIA	Déclic	6 300	1 000	1 000	1 000	1 000
LEIA	Campa Inseme	19 990	3 000	3 000	3 000	3 000

Santé

ABC DansE	ateliers "bien-être seniors"	9 600	2 800	1 000	2 800	2 800
ABC DansE	Ateliers prise de conscience et lutte contre la fatigue	7 000	2 000		2 000	2 000
FALEP	Bien vieillir	8 223	3 341	1 540	3 342	2 900
IN SE	Ateliers hebdomadaires de sophrologie et compétences psycho-sociales	5 105	600		600	600
Partage	Pour une bonne diététique	30 000	13 550		13 550	3 000
Partage	Ateliers jeux et goûter d'antan	3 548	2 391		2 391	1 000

Solidarité, précarité et lien social

ABC DansE	Rencontres sportives dansées intergénérationnelles	5 850	1 500		1 500	1 500
Alpha	Accompagnement des seniors et des isolés	12 240	4 000		5 000	2 700
EMAHO Corse	Mémoires vivantes	14 519	4 790	4 790	4 790	4 000
CCAS	Evénement festifs	5 000	750		750	750
CCAS	Création journal de quartier	3 080	612		612	612
Les Restaurants du Coeur	Renforcement des liens sociaux	9 300		3 500	3 500	2 750
FALEP	Atelier du vivre ensemble - AVE	26 520	11 000		8 000	11 000
OPRA	Actions collectives jeunes	65 385	3 500	2 000	6 000	3 500
OPRA	Coiffeur solidaire	16 200	2 200	2 500	5 500	2 000
OPRA	Evénement festifs	5 640	1 000			1 000
OPRA	Marché solidaire ex Espaces solidarité	13 270	1 500		3 000	1 500
S. P. F.	Vacances	5 600	2 500		2 500	1 000
S. P. F.	Ateliers et cultures	1 700	850		850	850
UDAF de Haute-Corse	Plateforme d'accompagnement budgétaire	49 071	4 050	4 050	8 100	2 000



Soutien à la parentalité						
Alpha	Soutien à la parentalité (REAAP)	9 930	2 000		2 000	1 000
EPE	Espace Ecoute Famille/consultations, g...	13 232	1 500		3 500	750
EPE	Travail école Famille/relation écoles-fam	25 000	1 500		3 500	4 000
FALEP	Soutien scolaire - parentalité	38 733	12 648		13 000	12 500
Sport						
C. N. B.	Al'aise sur l'eau	12 250	4 000	2 500	4 000	2 500
LEIA	Médiation par le sport	123 920	8 100	8 100	8 100	5 000

PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN						
Agir sur le cadre de vie						
CEN	Reconstruisons la nature	10 945	4 983		4 983	2 000
Ludothèque	Construit ta ville idéale	8 879	2 220	2 220	4 439	3 000
Zone libre	URBAN SON Documentaire sonore	19 000		8 000	4 000	8 000
Projet urbain / vivre ensemble						
U Marinu	Fêtes au jardin Pécunia	2 650	1 000		1 000	1 000
U Marinu	Eco-quartiers	5 120	1 500	1 000	1 500	1 250
agir sur les déplacements						
OPRA	Plateforme mobilité solidaire	79 860	5 000	6 000	12 000	5 000
Un vélo, une vie	Créer, innover, former, se déplacer à vélo...	43 531	7 500	7 500	5 000	3 000

PILIER DEVELOPPEMENT ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI						
Emploi - Insertion						
Alpha	Economie circulaire "a riturnella"	36 300	5 000	5 000	5 000	1 000
A Prova	Emergence, mon profil est un projet	6 000	1 000	1 500	3 500	1 000
CIJ	Citélab	52 428	5 000	5 000	5 000	5 000
EMAHO Corse	Bastia Ville Digitale 2022	52 220	16 500	16 500	16 500	10 000
Isatis	ACI Install'toit	393 329	12 000	14 000	24 000	6 000
OPRA	Recyclerie	144 029	3 000	5 000	4 000	1 000

TOTAL DES 2 PROGRAMMATIONS CDV 2022	2 154 150	342 177	136 800	420 437	273 347
-------------------------------------	-----------	---------	---------	---------	---------

Article 2 :

- **Approuve** le coût des 75 actions financées sur cette première programmation à hauteur de 2 154 150 euros, ainsi que la participation de la Ville pour ces 75 actions à hauteur de 273 347 euros.

Article 3 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des conventions et documents se rapportant à cette affaire avec les porteurs de projets sur la base des actions validées et subventions allouées dans le cadre de cette première programmation Contrat de Ville 2023.

Article 4 :

- **Précise** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023 de la Ville de Bastia au compte 6574 rubrique 824.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Signé électroniquement le 26/04/2023

Pierre SAVELLI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.